



# APPEL DE CANDIDATURES POUR LES LOCATAIRES

Logis-vie recherche des **candidats(es) locataires** qui partagent le désir d'habiter leur propre appartement dans un milieu de vie sécuritaire et adapté à leurs besoins. L'édifice de dix appartements sera construit à Trois-Rivières et ces derniers devraient être disponibles en septembre 2025.

Le projet vise des personnes vivant avec une trisomie 21 ou une autre forme de déficience intellectuelle sans problème majeur du comportement.

## Sera admissible le(la) candidat(e) qui répond aux critères suivants :

1. Avoir transmis le formulaire d'inscription complété avant la date limite ;
2. Vivre avec une trisomie 21 ou autre forme de déficience intellectuelle sans problème majeur de comportement ;
3. Avoir 21 ans et plus ;
4. Être un résident de Trois-Rivières ;
5. Résider dans sa famille naturelle ;
6. Accepter les normes d'occupation suivantes fixées par Logis-vie : non-fumeur, une personne par logement, animaux non permis ;
7. Avoir un ou deux proches-aidants ;
8. Avoir un dossier actif au CIUSSS-MCQ en DITSA et autoriser celui-ci à transmettre des informations concernant le candidat-locataire ;
9. Répondre aux critères d'admissibilité du Programme de supplément au loyer (PSL). Pour avoir droit au PSL, le revenu maximum annuel pour une personne seule vivant à Trois-Rivières doit être **de moins de 26 000\$** (montant inscrit à la ligne 199 du rapport d'impôt 2024).
10. Exercer une occupation externe régulière (travail, étude, stage, bénévolat) ;
11. Être autonome dans ses déplacements (transport en commun et/ou transport adapté) ;
12. Ne pas avoir de condition de santé connue nécessitant une intervention soutenue de la part des intervenants de Logis-vie.

Le respect de ces critères est obligatoire. Leur non-respect entraîne le refus de la candidature. Les candidats(es) répondant à ces critères seront inscrits(es) sur la liste d'admissibilité pour une période d'un an.



# APPEL DE CANDIDATURES POUR LES LOCATAIRES

Parmi les candidats(es) qui répondront aux critères d'admissibilité, une **présélection** des locataires potentiels sera effectuée.

Les locataires **potentiels présélectionnés** seront alors convoqués(es) en entrevue, avec un de leurs proches-aidants, pour le choix définitif des futurs locataires.

*Logis-vie n'exercera, dans l'attribution des logements, aucune discrimination contraire à la Charte des droits et libertés de la personne (chapitre C-12).*

*Les renseignements fournis dans le formulaire d'inscription seront traités par Logis-vie de façon confidentielle.*

Pour poser votre candidature, vous devez compléter le formulaire d'inscription, disponible sur le site internet de Logis-vie : <http://www.logisvie.com>

et le faire parvenir en pièce jointe à l'adresse courriel suivante : [candidatures@logisvie.org](mailto:candidatures@logisvie.org)

ou par la poste à l'adresse suivante :

**Candidatures a/s F. Faille**  
**CP 20003**  
**TROIS-RIVIÈRES CP ROSEMONT, QC, G8Z 4T9**

**Les demandes devront nous parvenir au plus tard le 11 décembre 2024.**

Nous vous remercions de votre intérêt,

L'équipe d'Habitations Logis-vie